3 avril 2023

CIRCULAIRE CTOI

2023-23

Madame/Monsieur,

CONTRIBUTION VOLONTAIRE DU ROYAUME-UNI À LA CTOI

Le Secrétariat a reçu une contribution volontaire du Royaume-Uni, d'un montant de 50 000 GBP, qui sera utilisée pour les activités en lien avec l'amélioration des données et l'analyse des données, telles que les ateliers régionaux d'amélioration des données et les travaux additionnels sur les DCP demandés par le Comité Scientifique.

Le Secrétariat fera rapport sur ses dépenses à la prochaine réunion du Comité Permanent d'Administration et des Finances.

Au nom de la Commission, je souhaiterais remercier le Royaume-Uni pour sa contribution volontaire.

Cordialement,

Christopher O'Brien
Secrétaire exécutif

Pièce jointe :

- Aucune

Distribution

Parties contractantes de la CTOI : Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Érythrée, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes :** Liberia **Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI. Copie :** Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.